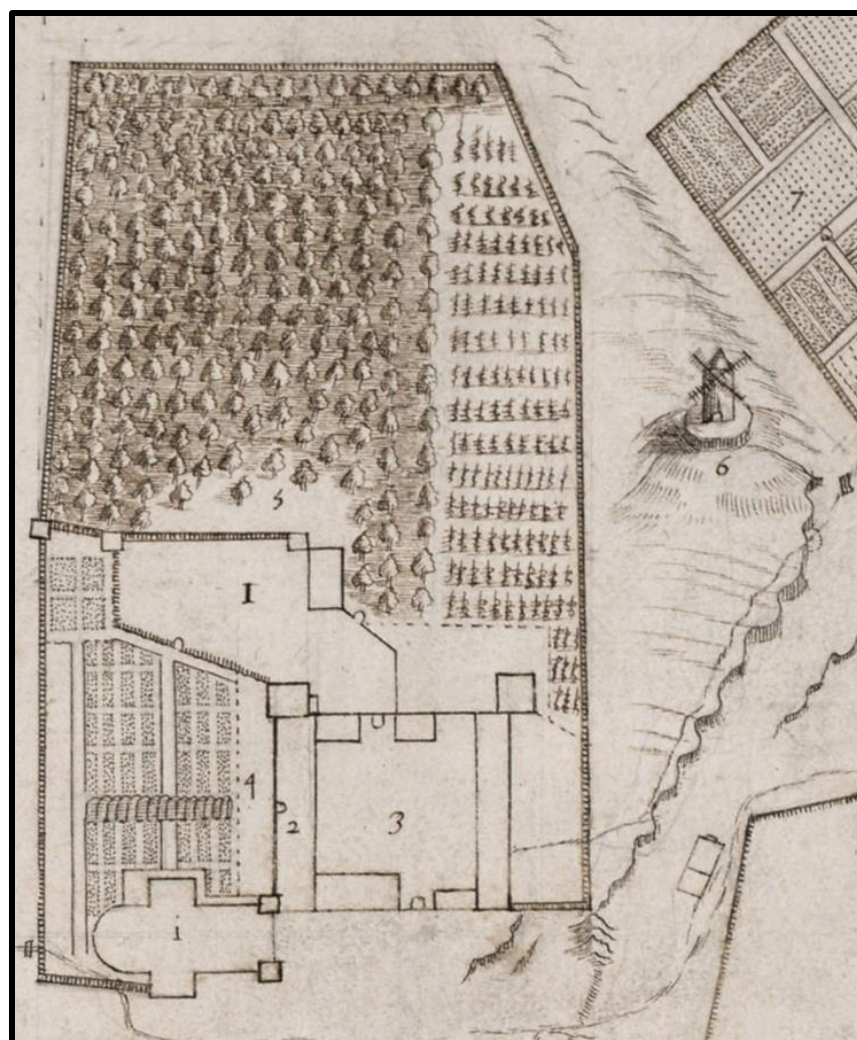


Entente de
développement culturel



RAPPORT DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
EFFECTUÉE À L'HÔTEL DE VILLE DE QUÉBEC
(CeEt-35)
À L'ÉTÉ 2013



Manon Goyette
2015

**Rapport de la surveillance archéologique effectuée à l'hôtel de ville de Québec
(CeEt-35) à l'été 2013**

**Manon Goyette
2015**

Ce projet a été réalisé dans le cadre de l'Entente de développement culturel conclue entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Page couverture : Extrait du plan de la ville de Québec vers 1660 (Anonyme, *La ville haute et basse Québec en la Nouvelle-France*, 1670, [Extrait] , ANOM, FR 3DFC343A).

© 2015
Ville de Québec
Tous droits réservés

Dépôt légal
Quatrième trimestre
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN-978-2-89552-138-9

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordination, Ville de Québec

William Moss

Chargé de projet et rédaction du rapport

Manon Goyette

Technicien-archéologue

Christian Perreault

Relevés et dessins

François Pellerin

Édition

Manon Goyette

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats d'une surveillance archéologique menée à l'automne 2013 dans le Vieux-Québec, lors du projet de réfection du stationnement souterrain de l'hôtel de ville de Québec et des rues adjacentes. L'endroit constitue un site archéologique classé au MCCQ (CeEt-35) en raison de l'occupation des Jésuites sur ce terrain, du XVIIe au XIXe siècle. Les résultats exposés dans ce rapport permettent de compléter quelques informations déjà colligées par les interventions précédentes, notamment quant à la présence de vestiges associés à l'église et au collège de cette communauté religieuse. Il en ressort en bref que la rue des Jardins comporte encore des vestiges de l'église construite en 1666, mais que cette rue ne comporte plus de potentiel dans sa portion ouest, ou du moins, dans l'emprise des tranchées excavées. Quant aux rues Sainte-Anne et Pierre Olivier-Chauveau, les vestiges de bâtiments datant du XIXe siècle y ont respectivement été repérés à l'angle de la rue des Jardins et de la côte de la Fabrique.

TABLE DES MATIÈRES

1.0 INTRODUCTION	1
2.0 MÉTHODOLOGIE	1
3.0 BREF RAPPEL HISTORIQUE DU SITE	1
4.0 INTERVENTIONS ANTÉRIEURES ET OBJECTIFS	3
5.0 RÉSULTATS DE L'INTERVENTION.....	4
6.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	8
BIBLIOGRAPHIE	9
CATALOGUE DES FIGURES	11

LISTE DES FIGURES

1. Plan de localisation du site archéologique CeEt-35
2. CeEt-35, Plan des interventions dans le secteur de l'église de 1666.
3. CeEt-35, Plan général, localisation des sous-opérations 2013.
4. CeEt-35, Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 10L.
5. CeEt-35, Plan des vestiges de la sous-opération 10C.
6. Plan de Québec en 1660. On peut y voir les rues tracées sous la gouverne de Montmagny, de même que le fort Saint-Louis.
7. Extrait du plan de Bourdon montrant la ville de Québec en 1663.
8. Plan montrant la ville de Québec vers 1670.
9. Plan de Robert de Villeneuve montrant la propriété des Jésuites, avec l'église construite en 1666.
10. Photo ancienne du deuxième collège des Jésuites, érigé en 1725.
11. Le site du collège et de l'église des Jésuites (CeEt-35), selon une gravure de Short en 1759.
12. Plan de Québec où l'on voit le plan quadrangulaire du deuxième collège des Jésuites, érigé en 1725.
13. Plan des casernes de l'armée britannique aménagées sur la propriété des Jésuites après la prise de Québec par les Anglais.
14. Extrait de la maquette de Duberger, où l'on peut voir le collège des Jésuites et devant la basilique Notre-Dame, la halle de marché.

LISTE DES PHOTOS

1. Vue vers l'ouest du sol archéologique en place dans la tranchée 10B, où fut retrouvé un os humain non en place.
2. Vue vers le sud-est des vestiges (10L100) du mur de refend de l'église.
3. Vue vers le sud du mur de fondation (10A100), situé à l'angle des rues Sainte-Anne et des Jardins.
4. Vue vers le nord du vestige (10C102) retrouvé en paroi de la tranchée sous le trottoir de la côte de la Fabrique.

1. INTRODUCTION

La Ville de Québec nous a accordé au mois de juin 2013 le mandat d'assurer la surveillance archéologique lors des travaux d'excavation effectués dans le cadre du projet de réaménagement des pareterres et stationnements de l'hôtel de ville de Québec. L'intervention archéologique a été réalisée dans le cadre du permis de recherche archéologique délivré par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec portant le numéro 2013-GOYM-01 (Figure 1). Le terrain concerné est délimité par la côte de la Fabrique au nord, la rue des Jardins à l'est, la rue Sainte-Anne au sud et la rue Pierre-Olivier Chauveau à l'ouest. Les travaux d'excavation furent réalisés par l'entreprise Pomerleau, entrepreneur général et responsable du chantier. La surveillance archéologique de ces différents travaux d'excavation fut exécutée de façon ponctuelle, du 12 août au 22 octobre 2013.

Situé dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec, le site porte le code Borden CeEt-35. Depuis 1625, il fut occupé successivement par les Jésuites, par l'armée britannique, puis par quelques commerçants affiliés au marché public de la Haute-Ville. Propriété des Jésuites à compter de 1637, le site fut occupé par cette communauté, qui y construisit son fameux collège, ainsi qu'une chapelle et une église. L'armée britannique réquisitionna ensuite certains des bâtiments pour y loger des militaires, à compter de 1759. Puis, au cours du XIXe siècle, certains des bâtiments du marché public de la Haute-Ville occupèrent l'emprise de la future rue des Jardins, jusqu'à ce que la démolition du collège donne place à la construction de l'hôtel de ville de Québec.

2. MÉTHODOLOGIE

Selon le mode d'enregistrement des données en vigueur au Québec (système Tikal), l'opération 10 a été attribuée à l'ensemble de notre mandat. Treize tranchées où une surveillance archéologique fut nécessaire portent les numéros de sous-opérations 10A à 10M. L'ensemble de celles-ci, de même que toutes les élévations, a été relevé au moyen d'une station totale et a été reportée avec le logiciel Autocad sur un plan de base géoréférencé. Ce plan de base, transmis à la Ville de Québec en format numérique, a servi à la production de plans plus détaillés présentés dans ce rapport : l'un illustre l'ensemble des vestiges découverts du côté de la rue des Jardins depuis 1971 (Figure 2) et un autre, l'ensemble des tranchées ayant fait l'objet de notre intervention (Figure 3). Même si peu de profils stratigraphiques ont été relevés (Figure 4), faute de tissu archéologique en place, une couverture photographique a été effectuée pour chacun des sondages.

Malgré le manque de stratigraphie en place, quatre ou cinq vestiges ont néanmoins été mis au jour : deux ont été trouvés à l'angle des rues Pierre-Olivier Chauveau et côte-de-la-Fabrique (Figure 5) et deux autres dans la rue des Jardins (Figure 2). Hormis un os humain qui n'était pas en place et qui fut récolté dans la rue des Jardins, aucun artefact n'a été recueilli au cours de cette intervention. Le présent rapport en rend compte des résultats.

3. BREF RAPPEL HISTORIQUE DU SITE

Les débuts de l'occupation humaine sur le site où se trouve aujourd'hui l'hôtel de ville de Québec remonteraient aux tous débuts de la colonie, avec l'arrivée des frères missionnaires Jésuites. Dès 1625, ceux-ci arrivèrent à Québec en compagnie de Samuel de Champlain. L'année suivante, le Duc de Ventadour, vice-roi de la Nouvelle-France, leur concéda un vaste territoire, soit le fief de Notre-Dame-des-Anges. Mesurant quatre lieues de profondeur, bordé au sud par la rivière Saint-Charles et au sud-est par le fleuve Saint-Laurent, ce domaine fut érigé en seigneurie en 1652. C'est après y avoir aménagé une première mission que les Jésuites s'installèrent sur une autre propriété qui leur fut concédée en Haute-Ville en 1637. Cette propriété apparaît pour la

première fois sur un plan de Bourdon nous montrant la petite ville de Québec en 1660, puis sur un autre plan du même auteur en 1663 (Figures 6 et 7).

En 1629, les Jésuites avaient été forcés de quitter Québec conséquemment à la prise du fort Saint-Louis par les Kirke. Trois ans après leur retour en 1632, ils avaient fondé leur collège, alors qu'ils étaient chargés de s'occuper de la chapelle Notre-Dame-de-la Recouvrance et de son presbytère pour les paroissiens, à la demande des Cent-Associés.

Quelques bâtiments occupaient le terrain où se trouvait la chapelle, dont un appelé « la petite école » et qui, selon certains écrits, leur servait de collège et peut-être aussi de presbytère¹. Ce bâtiment ayant été détruit par le même incendie qui ravagea la chapelle de la Recouvrance et celle du gouverneur général², les membres de la Compagnie de Jésus durent être temporairement hébergés par les sœurs hospitalières. Ils occupèrent aussi la Maison des Cents-Associés jusqu'en 1647, laquelle était peut-être située à proximité de la place d'Armes, à côté du fort Saint-Louis.

L'incendie de la chapelle de la Recouvrance et du bâtiment que l'on appelait « la petite école » correspond sensiblement à la même période où les Jésuites construisirent un premier bâtiment sur leur terrain de la Haute-Ville³. Appelé « la maison des offices », on y pratiquait peut-être la messe. S'il en est, il pourrait s'agir de la toute première chapelle érigée à même la propriété. C'est aussi ce que laisserait entendre un marché de construction faisant allusion à une église associée aux Jésuites, en date de l'année 1648⁴. Toutefois, la documentation historique nous révèle que ce serait en 1650 que ces derniers auraient véritablement fait construire une chapelle, dont on ignore l'emplacement exact. L'évolution polyphasée, démontrée par les plans anciens, indique que cette dernière aurait été intégrée à une série de bâtiments qui constituèrent graduellement le collège des Jésuites dans la partie est de leur propriété. Ce collège, composé ainsi de plusieurs bâtiments de différentes dimensions érigés autour d'une cour intérieure, apparaît sur plusieurs plans de la ville, dont un premier dressé en 1670 (Figure 8).

En 1666, une autre chapelle fut construite à l'extérieur du collège, à son angle sud-est (Figure 9). Édifié selon un plan au sol en forme de croix, le bâtiment comporte en son centre un mur de refend qui supporte sa nef. La gravure produite par Short à peine deux ans après les bombardements des Anglais sur la ville, nous montre l'intérieur de l'édifice et semble indiquer la présence de sépultures enterrées sous le plancher (Figure 10).

Le vieux collège tombant en ruines, on entreprit sa reconstruction vers 1725 (Figure 11). Ces travaux, qui se déroulèrent sur plusieurs années, nécessitèrent la démolition de la tour ouest de l'église lui étant adjacente et la reconstruction de sa façade. Celle-ci apparaît sur une gravure nous montrant la place publique devant la basilique Notre-Dame en 1759 (Figure 12). Quant à lui, le nouveau collège, plus symétrique et uniforme que le premier, fut construit selon un plan au sol composé de quatre ailes disposées autour d'une cour intérieure, cour à laquelle on accédait depuis le côté est par une allée centrale (Figure 13). Avec le château Saint-Louis, le palais de l'intendant et le palais épiscopal, le deuxième collège des Jésuites était considéré par ses contemporains comme l'un des plus beaux édifices de la ville.

Après la Conquête de Québec en 1759, l'édifice servit au casernement des troupes de l'armée britannique (Figure 14). Ce changement de vocation du site affecta plusieurs des bâtiments et on

¹ Daniel Simoneau, *Le collège et la chapelle des Jésuites, Évaluation préliminaire du potentiel archéologique*, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, pp. 4-5.

² *Ibid*, p.5.

³ *Ibid*.

⁴ *Ibid*.

suppose qu'il en exigea par la même occasion d'importantes modifications sur le plan architectural. D'ailleurs, durant cette période, les anciens jardins situés dans l'enceinte de la propriété furent convertis en champs de parade pour la pratique des manœuvres militaires et deux corps de garde occupèrent chacun des côtés respectifs de la porte située dans la muraille de la rue Sainte-Anne. Cette période correspond aussi au déclin de l'ordre des Jésuites, qui à compter de 1775, vit son enseignement définitivement compromis par son abolition au Canada. L'église, ou la chapelle construite en 1666, fut démolie en 1807 et à cette occasion, 77 sépultures y furent été exhumées⁵. Quant au collège, il fut saisi à la mort du dernier Jésuite, le père Casot, en 1808 (Figure 15).

Vers 1835, on aménagea à la place de l'église une halle aux foins, annexée au marché public de la Haute-Ville situé devant la basilique Notre-Dame. Selon les informations fournies par les plans historiques, cette halle fut remplacée vers 1868 par une halle de boucherie annexée au marché⁶. Le bâtiment aurait été démoli vers 1875, suite à la fermeture du marché Notre-Dame, que l'on remplaça par le marché Montcalm localisé au carré d'Youville⁷. Le collège fut démoli en 1878, après le départ des troupes britanniques et le terrain fut laissé vacant durant seize ans. En 1889, il fut vendu à la Ville de Québec, qui y construisit son hôtel de ville en 1894. De style Second Empire, l'édifice a été classé Lieu historique national par le Gouvernement fédéral en 1984. Son architecture témoigne de façon remarquable de l'opulence éclectique qui caractérise si bien la fin de l'époque victorienne en Amérique du nord⁸.

4. INTERVENTIONS ANTÉRIEURES ET OBJECTIFS

C'est la démolition du collège des Jésuites en 1878 qui donna lieu à la toute première intervention dite « archéologique » sur le terrain. Mandaté par le Gouvernement du Québec, Narcisse-Henri-Édouard Faucher de St-Maurice y effectua les toutes premières fouilles, suite à la découverte d'une sépulture⁹. En plus de six sépultures, son intervention permit la découverte de plusieurs vestiges, dont certains associés au deuxième collège et d'autres à la chapelle construite en 1650. Ces vestiges furent localisés devant l'entrée principale de l'actuel hôtel de ville.

D'autres interventions archéologiques, plus tardives cette fois, vinrent ensuite valider le potentiel du site¹⁰. Celle du Ministère des Affaires culturelles, effectuée lors de la construction du stationnement souterrain de l'hôtel de ville en 1971, permit de dégager une bonne part des vestiges de la partie sud de l'église construite en 1666. Cinq sépultures y furent alors exhumées.

Les interventions menées ensuite par la Ville de Québec permirent de trouver d'autres sépultures, à l'intérieur du périmètre présumé de la chapelle de 1650 et de celle de 1666. En 1992, d'autres vestiges associés à la chapelle de 1650 furent ainsi retrouvés, en plus de deux autres sépultures, sous le parvis de l'hôtel de ville¹¹. En 1995, six autres sépultures furent de plus

⁵ *Ibid*, p. 13.

⁶ *Ibid*, p. 14.

⁷ *Ibid*, p. 14.

⁸⁸ Voir le site internet du Gouvernement fédéral : <http://www.historicplaces.ca/fr/rep-reg/place-lieu.aspx?id=7675&pid=0>.

⁹ D. Simoneau, *Op. Cit.*, p. 17.

¹⁰ Interventions effectuées pour : le ministère des Affaires culturelles, 1971; Hydro-Québec, 1985, 1986; Ville de Québec 1989, 1990, 1995 et 1997.

¹¹ Daniel Simoneau et al. *Interventions ponctuelles 1992. Rapport de surveillance archéologique*, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 1992, p. 29.

mis au jour dans l'église de 1666¹², de même que ce qui semble être une partie du mur de refend de la nef. À cette occasion, le tracé de l'église fut reconstitué à partir des données cumulées depuis 1971, par le biais d'un rappel au sol.

La firme Ethnoscop procéda ensuite à une surveillance archéologique dans le cadre de travaux d'enfouissement du réseau câblé de Bell par Telecon¹³. Les travaux qui eurent lieu en 2011 dans l'emprise de la rue Sainte-Anne permirent de repérer quatre vestiges structuraux associés à la période d'occupation du site par l'armée britannique. En plus du mur d'enceinte de la propriété des Jésuites, les vestiges des deux corps de garde qui en bordaient l'entrée furent repérés au nord de la rue. Fut également trouvée la fondation possible d'un magasin associé au même complexe, à l'angle de la rue Chauveau¹⁴.

Enfin, la dernière intervention à être menée sur le site correspond à une surveillance archéologique que nous avons menée devant l'hôtel de ville en 2012, sur le terrain même de l'édifice ainsi que dans la rue des Jardins¹⁵. Ces travaux, qui se firent dans le cadre de la réfection d'une conduite d'eau souterraine entre le pavillon sud-est du bâtiment et un aqueduc situé dans la rue des Jardins menèrent à la découverte du mur de façade de l'église construite en 1666. Les fondations de la tourelle nord-ouest de celle-ci furent également trouvées, à moins d'un mètre de ce que nous avons cru être le coin sud-est du collège reconstruit vers 1725. Après la révision des plans historiques, qui ne représentent pas toujours l'alignement de la façade des deux collèges successifs exactement au même endroit, il appert que ce coin de murs pourrait aussi correspondre à la jonction entre le mur sud de l'aile sud du collège et l'un de ses murs de refend. D'autres fondations furent également repérées en paroi juste au nord du mur de façade de l'église, sans que nous ayons pu établir un lien avec la stratigraphie environnante. Ces derniers vestiges correspondent peut-être au parvis de l'église de 1666. Quoique moins probables, d'autres hypothèses pourraient permettre de les associer à un bâtiment contemporain de l'occupation du site par l'armée britannique, ou encore au marché public. Seule une fouille fine dans ce secteur permettrait de trouver réponse à cette question.

D'après les données colligées et compte tenu du fait que l'intégrité du tissu archéologique n'est pas connue partout autour de l'hôtel de ville, l'objectif de notre intervention au cours de la fin de l'été 2013 était d'assurer une supervision durant l'excavation mécanique des différentes tranchées nécessaires aux travaux de l'entrepreneur. Dans la rue des Jardins et tout particulièrement sous les trottoirs de cette rue, il était possible d'y trouver d'autres vestiges des différentes chapelles, de même que d'autres sépultures. Dans la rue Sainte-Anne, les murs associés à l'enceinte de la propriété des Jésuites, de même que ceux de bâtiments associés au marché public étaient potentiellement toujours présents. Enfin, le potentiel archéologique de la rue Pierre-Olivier Chauveau n'était pas connu, faute d'intervention archéologique dans ce secteur.

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Un total de cinq murs fut retrouvé au cours de notre intervention. Ceux-ci se situent dans les rues des Jardins, Sainte-Anne et Pierre-Olivier Chauveau. À cela s'ajoutent la présence éparse de

¹² Desgagné, Anne. *Secteur de l'hôtel de ville et berges de la rivière Saint-Charles en bordure du Parc Cartier-Brébeuf, Surveillance de travaux d'aménagement*, Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Division design et patrimoine, 1995, p.15.

¹³ Ethnoscop, *Rue Sainte-Anne, Québec, CeEt-35 et CeEt-302. Surveillance archéologique, décembre 2011*, Boucherville, 2013, p.1.

¹⁴ *Ibid*, p. 45.

¹⁵ M. Goyette, *Rapport de surveillances archéologiques effectuées devant l'hôtel de ville (CeEt-35) et à la place d'Armes (CeEt-620) à Québec, au printemps 2012*, Ville de Québec, Service de l'urbanisme et du développement, Division de l'architecture et du patrimoine, 2013.

lambeaux de tissu archéologique en place, de même que la découverte peu significative d'un os humain non *in situ*, dans la rue des Jardins.

Bien que l'entrepreneur ait procédé à des excavations dans le périmètre de l'église de 1666, nous n'avons trouvé aucune trace de sépulture, si ce n'est cet os humain retrouvé au fond de la tranchée mécanique 10B (Figures 2 et 3). Ce dernier se trouvait dans un sol constitué d'un loam argileux organique brun très foncé, qui reposait à la surface du roc (Photo 1). Comme ce secteur avait déjà été excavé lors de travaux antérieurs à notre intervention, l'ossement n'était pas en place et provenait sans l'ombre d'un doute d'une sépulture disparue que nous ne pouvons pas identifier. Le secteur étant très perturbé, le tissu archéologique y est absent. La sépulture associée à ce reste humain avait de toutes évidences déjà été exhumée ou détruite lors d'une intervention antérieure. Il en va d'ailleurs de même pour le mur est de l'église, qui en principe, devait se trouver dans la même tranchée.

Le premier vestige structural retrouvé correspond aux fondations du mur de refend de l'église construite en 1666. Orienté selon un axe N-S et situé au centre des deux murs latéraux du bâtiment, ce dernier avait déjà été repéré lors des interventions antérieures (Figure 2). Très fragile, son état de conservation était assez mauvais dans la portion mise au jour, puisque le mortier qui en constituait le liant ne tenait plus rien (Photo 2).



Photo 1 : Vue vers l'ouest du sol archéologique en place dans la tranchée 10B, où fut retrouvé un os humain non en place (Photo : Manon Goyette, CeEt-35-2013-NUM-01-39).



Photo 2 : Vue vers le sud-est des vestiges (10L100) du mur de refend de l'église (Photo : Manon Goyette, CeEt-35-2013-NUM-01-78).

Située sous l'ancien trottoir (10L100), sa surface se trouvait à 48,24 m NMM, soit à 0,20 m sous celle du sol décapé. L'ouvrage, toujours présent en paroi au nord et au sud de la tranchée 10L, est en maçonnerie, constitué d'un appareil à double parement en pierres de schiste et en calcaire noyés dans un mortier beige à base de chaux. À l'endroit où il fut mis au jour, trois assises résiduelles s'élevaient encore, sur une hauteur 0,75 m. Sa base était appuyée sur la surface du roc en décomposition et ses liens avec la stratigraphie environnante démontraient qu'il a été construit assez tôt, dans la séquence événementielle marquant l'évolution du secteur (Figure 4).

La tranchée de construction de ce mur tronque une succession de fines couches d'occupation dont la plus ancienne et la plus profonde correspond à l'ancien horizon humique (couche 6). Immédiatement par-dessus se trouve une couche d'occupation plus épaisse (couche 5), constituée d'un loam organique brun gris très foncé tacheté noir et dont la surface est constituée d'un fin dépôt d'éclats de schiste calcaire. Le tout est recouvert d'un niveau d'occupation marqué par un compactage du sol (couche 4), niveau qui semble s'être formé avant la construction du mur et le creusement de sa tranchée de fondation, mais qui pourrait aussi lui être contemporain. Cette couche d'occupation, qui pourrait être celle de l'église de 1666, est recouverte d'un remblai de pierres calcaires se mêlant à du mortier et à un loam argileux, témoignant peut-être de la démolition de l'église en 1807. Un autre remblai, d'une vingtaine de centimètres d'épais, vient enfin recouvrir la surface dérasée du mur. Ce dernier, qui fut étendu pour rehausser la surface du terrain, se trouve sous la couche de gravier servant de lit de pose au trottoir.

Quant au vestige retrouvé dans la rue Sainte-Anne (10A100), il correspond à un mur de fondation en maçonnerie situé à l'angle de la rue des Jardins (Figure 2). Ayant été dérasée inégalement, sa surface fut repérée à une altitude variant de 50,13 m NMM et 50,70 m NMM. Orienté selon un axe N-S, il fut dégagé sur près de 2,00 m de long. L'appareil de l'ouvrage demeure indéterminé, car ayant déjà été dérasé par une excavation mécanique antérieure, il n'était visible qu'en surface au moment de sa découverte (Photo 3).



Photo 3 : Vue vers le sud du mur de fondation (10A100), situé à l'angle des rues Sainte-Anne et des Jardins (Photo : Manon Goyette, CeEt-35-2013-NUM-01).

Nous savons cependant qu'il est fait d'un double parement sans blocage. Les matériaux qui le constituent sont du calcaire de Beauport grossièrement équarri et noyé dans un mortier à base de chaux. L'ouvrage se poursuit en paroi vers le nord et vers le sud, sous l'actuelle rue Sainte-Anne, où il est conservé sur quatre à cinq assises de plus. D'après l'analyse que nous en faisons, ce vestige pourrait correspondre à la halle aux foins, ou encore à la halle de boucherie apparaissant respectivement sur les plans anciens en 1835 et 1868.

Enfin, en ce qui concerne les vestiges retrouvés dans la rue Pierre-Olivier Chauveau, ils correspondent à trois murs en maçonnerie repérés dans une grande tranchée excavée pour permettre la réfection de la dalle de béton de stationnement souterraine, à l'angle de la côte de-la-Fabrique (Figure 5).

Deux de ces murs furent repérés dans la paroi ouest de cette tranchée (10C100 et 10C101). Ils forment le coin sud-ouest d'un bâtiment ou encore l'un de ses murs de refend. La surface de l'ensemble se trouve à près deux mètres sous le pavement de la rue, à une altitude maximum correspondant à 34,79 m NMM. Nous en savons très peu sur le mode de construction de ces murs, car il nous fut impossible de les enregistrer en raison du fait qu'au moment de notre intervention, ils se trouvaient sous une accumulation de sable et de débris de démolition très friable, laquelle rendait la tâche trop périlleuse. Nous savons toutefois que l'ouvrage a été édifié avec du calcaire de Beauport. Comme il se trouve dans l'emprise de la rue Pierre-Olivier Chauveau, il correspond sans doute à un bâtiment qui fut construit avant l'ouverture de celle-ci, le long de la côte de la Fabrique. La maquette de Duberger nous indique que vers 1808, alors que la rue Chauveau n'était pas encore ouverte sur toute sa longueur, il n'y avait pas de bâtiment sur cette portion de terrain (Figure 15). Comme nous savons que celle-ci fut vendue par l'armée britannique en 1820¹⁶, il est possible que ce bâtiment ait été construit suite à cette transaction. Ce dernier aurait été démoli lors de l'élargissement de la côte de la Fabrique en 1898¹⁷, année de l'ouverture de la rue Pierre-Olivier Chauveau.

¹⁶ D. Simoneau, *Op. Cit.*, p. 15.

¹⁷ *Ibid.*

Il en va de même pour le troisième mur (10C102), qui pourrait correspondre au même édifice et qui pourrait en constituer le mur est (Photo 4). Ce dernier fut découvert le long de la côte de-la-Fabrique, à moins de 0,30 m sous la surface du trottoir, soit à une altitude de 36,05 m NMM. Tout comme le coin de mur précédent, il avait déjà été arraché par la pelle mécanique avant notre venue sur le site et pour cette raison, il fut difficile de procéder à son enregistrement¹⁸. Orienté selon axe NE-SO, il était constitué de calcaire de Beauport et s'élevait sur trois ou quatre assises résiduelles, soit environ 0,60 m de haut. Une étude plus approfondie des plans anciens pourra peut-être permettre d'émettre une hypothèse quant à sa date de sa construction.



Photo 4 : Vue vers le nord du vestige (10C102) retrouvé en paroi de la tranchée sous le trottoir de la côte de la Fabrique (Photo : Manon Goyette, CeEt-35-2013-NUM-01-28).

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'intervention archéologique effectuée sur le site CeEt-35 au cours de l'automne 2013 a donné lieu à la découverte de plusieurs vestiges. Bien que la cueillette d'informations stratigraphiques y fut assez mince, il n'en demeure pas moins qu'on en connaît encore un peu sur le potentiel des différents secteurs touchés.

Selon l'analyse préliminaire que nous en faisons, il apparaît que des vestiges correspondant à un édifice datant du début du XIXe siècle sont encore présents sous la rue Pierre-Olivier Chauveau, à l'angle de la côte de la Fabrique. D'autres vestiges de fondations, potentiellement ceux de la halle aux foins (ca1835) ou de boucherie (ca1868), sont également bien en place dans la rue Sainte-Anne à l'angle de la rue des Jardins. Dans cette dernière rue, le secteur se situant à l'intérieur du périmètre de l'église construite en 1666 (ou chapelle) comporte encore quelques lambeaux de sols archéologiques en place, même si de multiples excavations semblent y avoir fait pratiquement tout disparaître. Ces lambeaux, bien que résiduels, peuvent encore recéler des ossements humains provenant de sépultures déjà exhumées.

Les vestiges du mur de refend de la troisième chapelle (ou de l'église) sont également encore présents sous le trottoir ouest de cette même rue. De plus, dans le secteur des tranchées 10L et

¹⁸ Ce secteur des travaux d'excavation de l'entrepreneur ne faisait pas partie de notre mandat. Aussi, il a été excavé avant même que nous obtenions notre permis de recherche archéologique et que nous ayons obtenu l'autorisation de l'entrepreneur de circuler sur son chantier conformément à l'application des règles en matière de santé et de sécurité. Mais étant situé sur une propriété de la Ville de Québec et dans l'emprise du site archéologique CeEt-35, nous avons tout de même été dépêchées sur les lieux une fois les vestiges arrachés.

10M, il apparaît très clairement qu'à l'ouest du mur en question, le tissu archéologique y est encore présent. Ce sol stratifié comporte différents niveaux d'occupation qui pourraient être antérieurs à l'église ou encore lui être contemporains. Dans l'éventualité où des traces du plancher de celle-ci seraient encore existantes, il pourrait même s'y trouver d'autres sépultures. L'étendue des sols encore en place pourrait être vérifiée par le biais de sondages manuels, afin de vérifier cette hypothèse.

Mentionnons enfin que la présence d'un tissu archéologique bien en place a aussi été constatée dans la tranchée 10G. Cette tranchée se trouve non loin du parvis de l'hôtel de ville et si des travaux d'excavation devaient éventuellement être faits juste à côté, il serait préférable d'y mener une campagne de fouille au préalable. En fait, c'est tout le terrain situé devant l'hôtel de ville, hormis la tranchée mécanique effectuée en 2012, qui devrait faire l'objet d'une fouille systématique. Ceci permettrait une meilleure compréhension de l'agencement des bâtiments qui ont occupé le site au fil de son histoire et une meilleure compréhension de l'évolution de ce secteur du Vieux-Québec, depuis le début du Régime français.

BIBLIOGRAPHIE

Cérane. *Territoire Montmorency, Secteur Orléans, Surveillance archéologique, projets souterrains, 1997*, Québec, Rapport inédit déposé au MCCCCFQ, 1998.

Cérane. *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1993, Volume 1 : Rapport final*, Québec, Document inédit déposé au MCCCCFQ, 1993.

Desgagné, Anne. *Secteur de l'hôtel de ville et berges de la rivière Saint-Charles en bordure du parc Cartier-Brébeuf, Surveillance de travaux d'aménagement*, Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Division design et patrimoine, 1995.

Ethnoscop, *Rue Sainte-Anne, Québec, CeEt-35 et CeEt-302. Surveillance archéologique, décembre 2011*, Boucherville, 2013.

Goyette, Manon. *Rapport de surveillances archéologiques effectuées devant l'hôtel de ville (CeEt-35) et à la place d'Armes (CeEt-620) à Québec, au printemps 2012*, Ville de Québec, Service de l'urbanisme et du développement, Division de l'architecture et du patrimoine, 2013.

Niellon, Françoise et al. *Examen critique des recherches concernant la sépulture de Samuel de Champlain*, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 1990.

Rouleau, Serge. *Rapport d'intervention ponctuelle 1998*, Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Division design et patrimoine, 1998.

Rouleau, Serge. *Rapport d'activités archéologiques, interventions ponctuelles 1999*, Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Division design et patrimoine, 2000.

Simoneau, Daniel. *Le collège et la chapelle des Jésuites, Évaluation préliminaire du potentiel archéologique*, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 1990.

Simoneau, Daniel et al. *Interventions ponctuelles 1992, Rapport de surveillance archéologique*, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 1990.

Simoneau, Daniel et al. *Interventions ponctuelles 1992. Rapport de surveillance archéologique*, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 1992.

Xavier-Chouinard, François. *La ville de Québec, histoire municipale. I- Régime français*, Québec, La Société historique de Québec, Cahiers d'Histoire no. 15, 1983.

CATALOGUE DES FIGURES

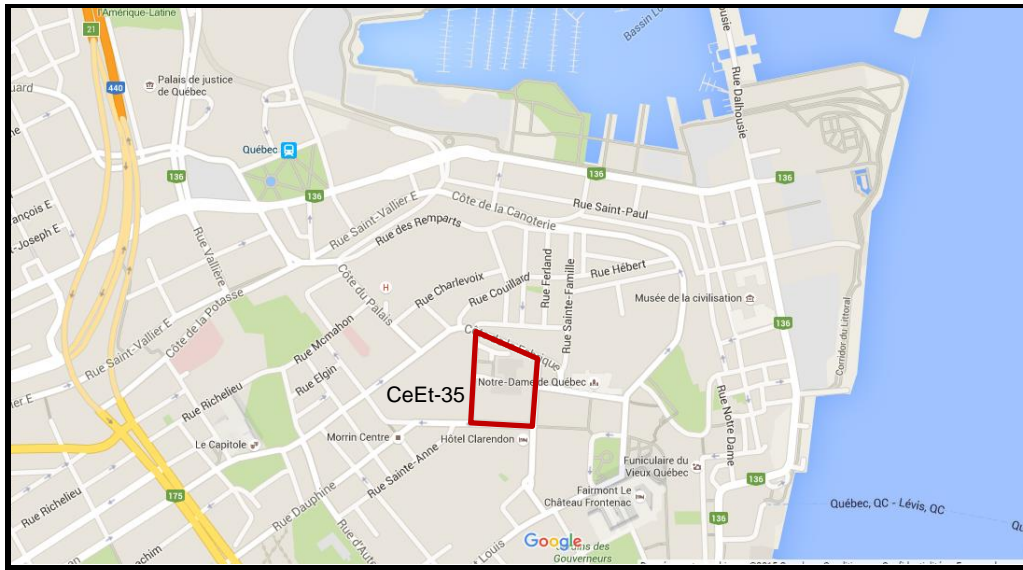


Figure 1 : Plan de localisation du site archéologique CeEt-35 (Extrait de Google Map, novembre 2015.)

2013-Collège, Chapelle et Église des Jésuites-02

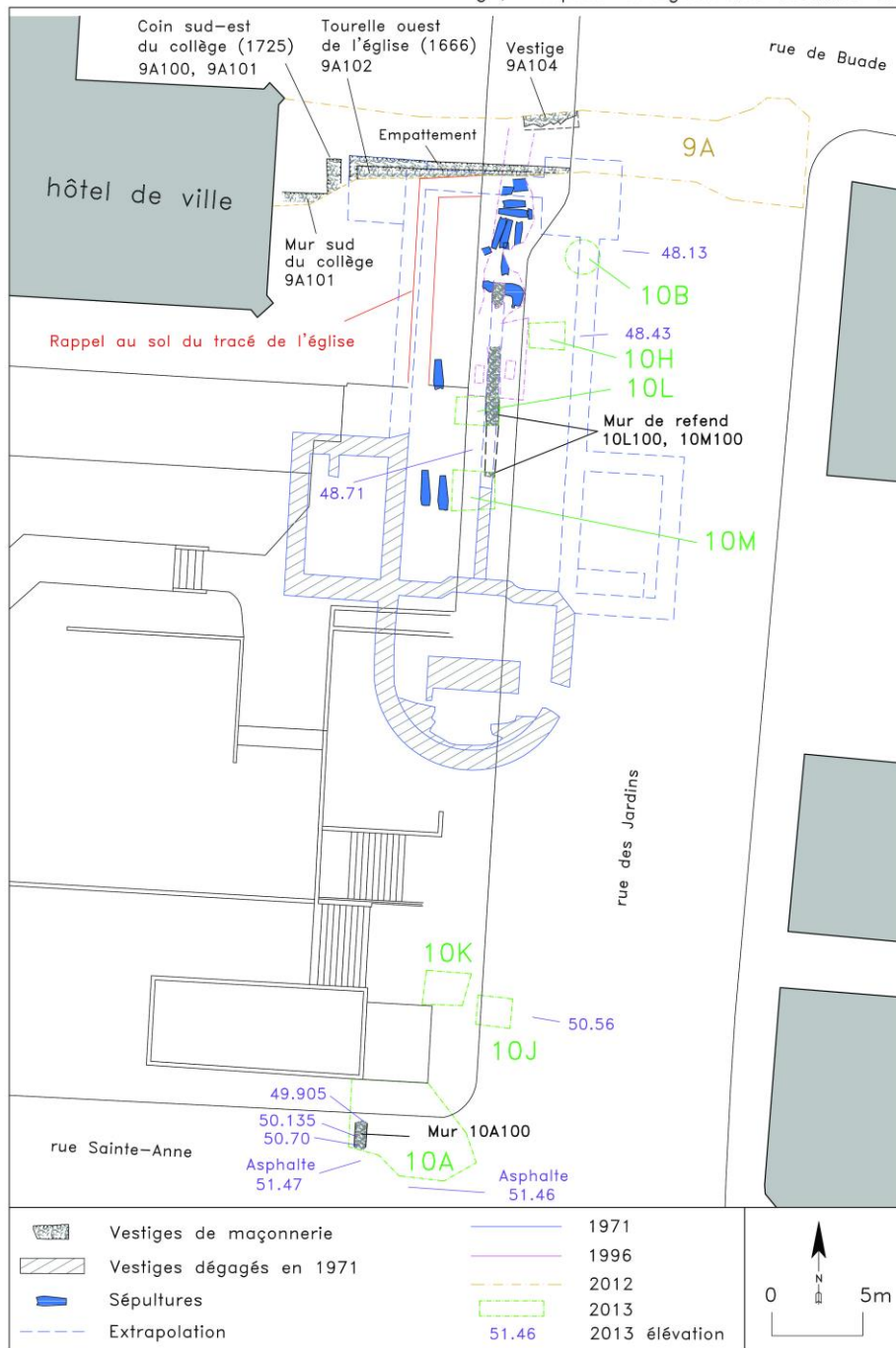
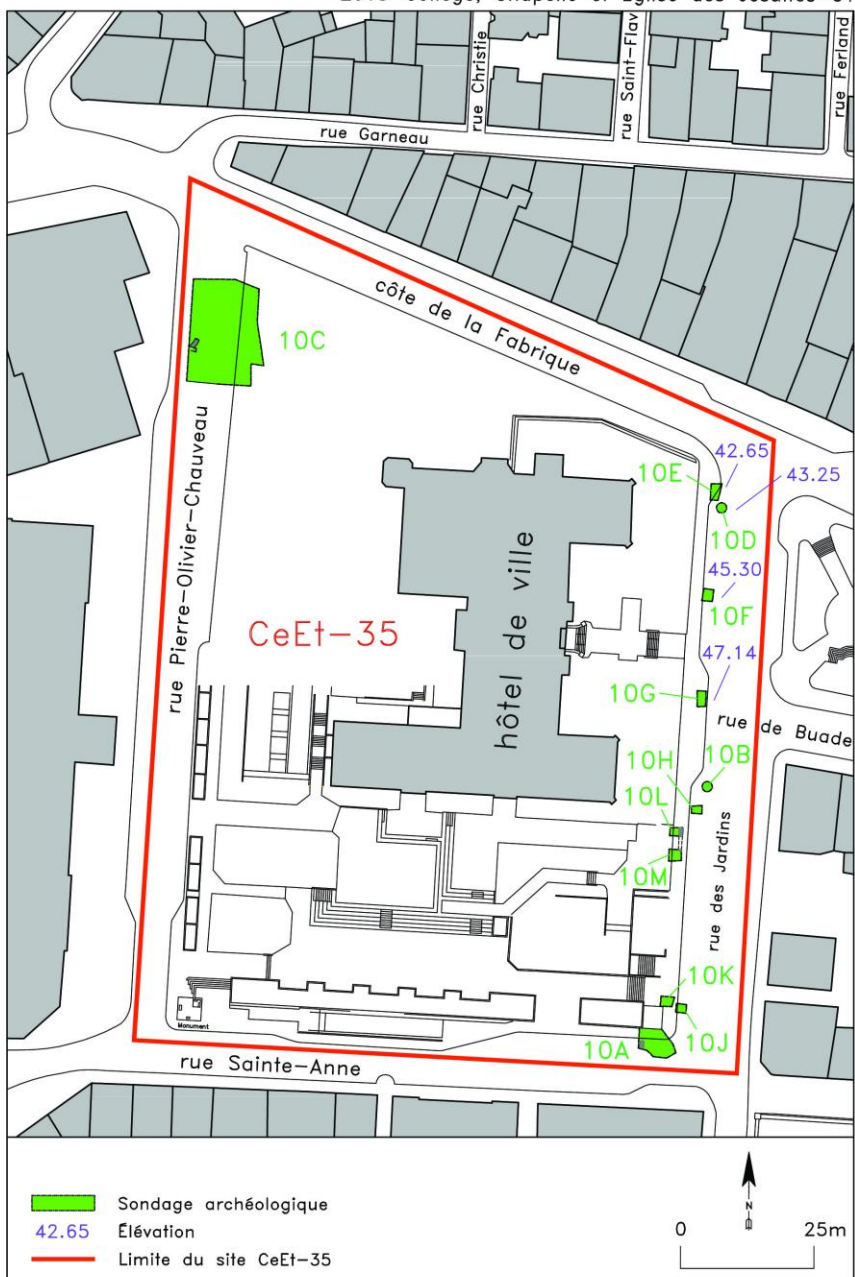


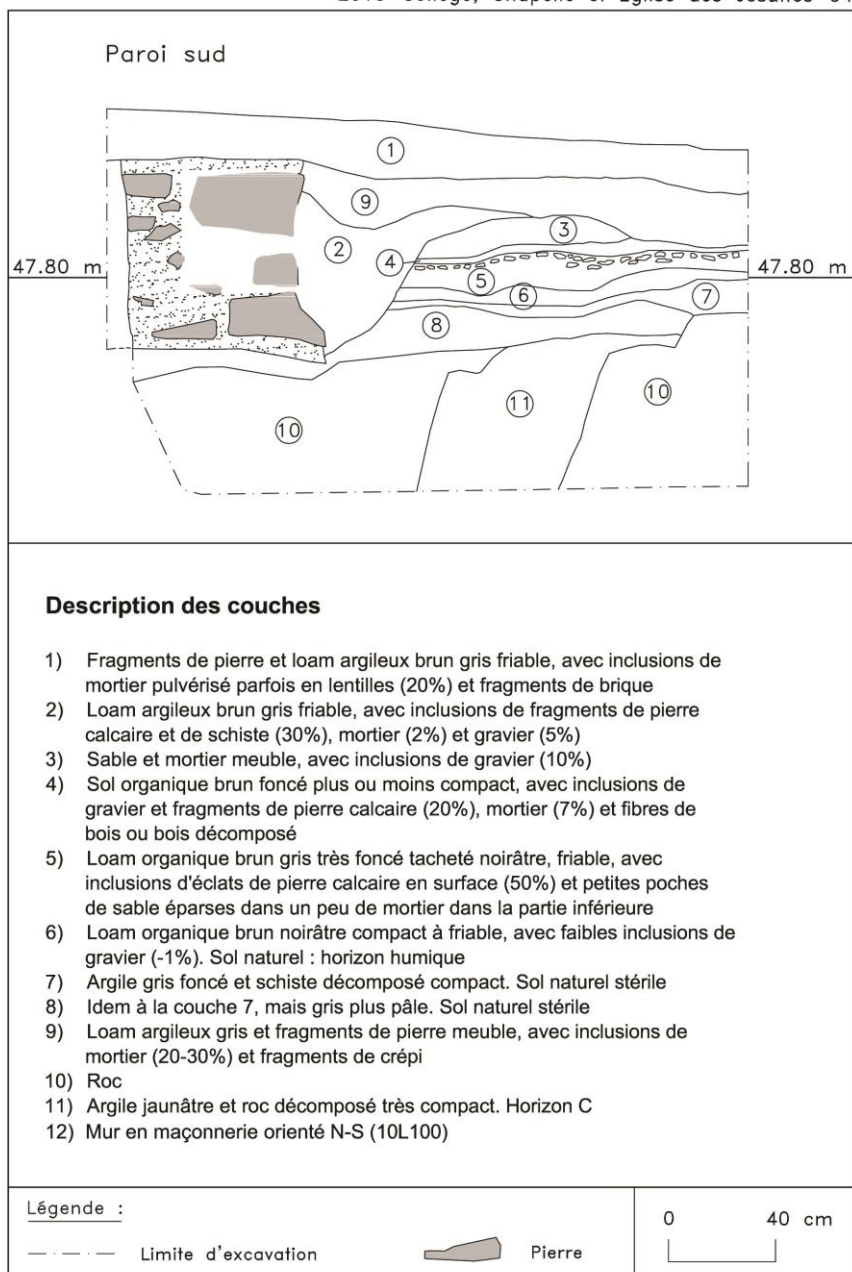
Figure 2. CeEt-35, Plan des interventions dans le secteur de l'église de 1666



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Relevé et dessiné par F.Pellerin



Figure 3. CeEt-35, Plan général, localisation des sous-opérations 2013



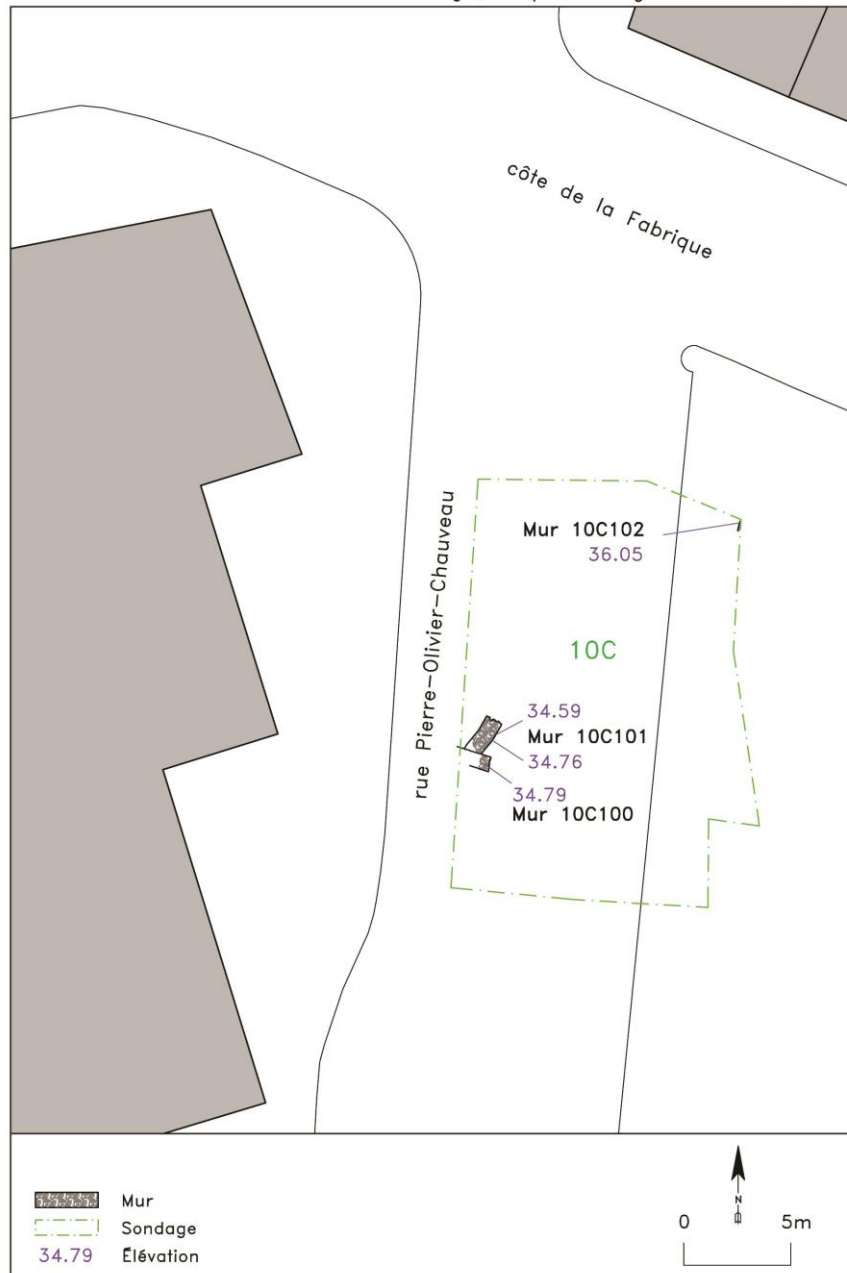


Figure 5. CeEt-35, Plan des vestiges de la sous-opération 10C

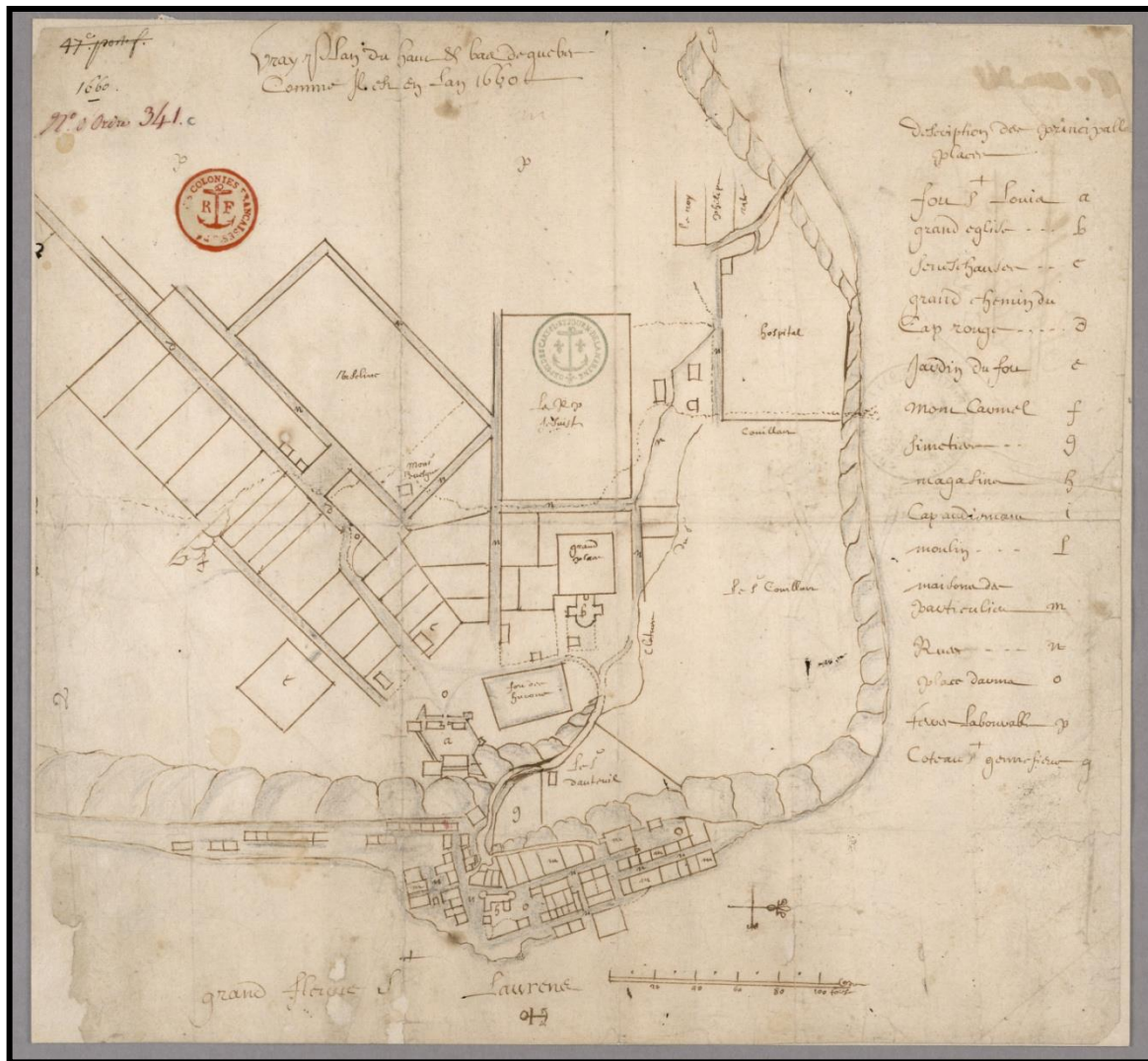


Figure 6 : Plan de Québec en 1660. On peut y voir les rues tracées sous la gouverne de Montmagny, de même que le fort Saint-Louis. (Bourdon, *Vray plan du haut et bas de Québec comme il est en l'an 1660*, ANOM, FR 3DFC341C).



Figure 7 : Extrait du plan de Bourdon montrant la ville de Québec en 1663 (Jean Bourdon, *Le véritable plan de Québec fait en 1663*, [Extrait], BAC NMC20894).



Figure 8 : Plan montrant la ville de Québec vers 1670 (Anonyme, *La ville haute et basse Québec en la Nouvelle-France*, 1670, [Extrait] , ANOM, FR 3DFC343A).



Figure 9 : Plan de Robert de Villeneuve montrant la propriété des Jésuites, avec l'église construite en 1666. À noter : les deux tours à chaque extrémité de la façade du bâtiment (Villeneuve, *Plan De La Ville et Chateau de Québec, fait en 1685, Mesurée exactement* [détail], BAC C17958).



Figure 10 : Gravure de Short montrant l'intérieur de l'église en 1761. En bas à gauche : un agrandissement montrant la présence d'un crâne émergeant de sous le plancher de la nef. (Richard Short, BAC, C-000351)





Figure 11 : Photo ancienne du deuxième collège des Jésuites, érigé en 1725 (AVQ, N022941)



Figure 12 : Le site du collège et de l'église des Jésuites (CeEt-35), selon une gravure de Short en 1770. On y voit la place publique située devant l'église Notre-Dame et en arrière-plan, l'église et le collège des Jésuites. À noter : l'absence de la tour ouest de l'église, en raison de la construction du nouveau collège en 1725 (BanQ, P600, S5, PGN42).

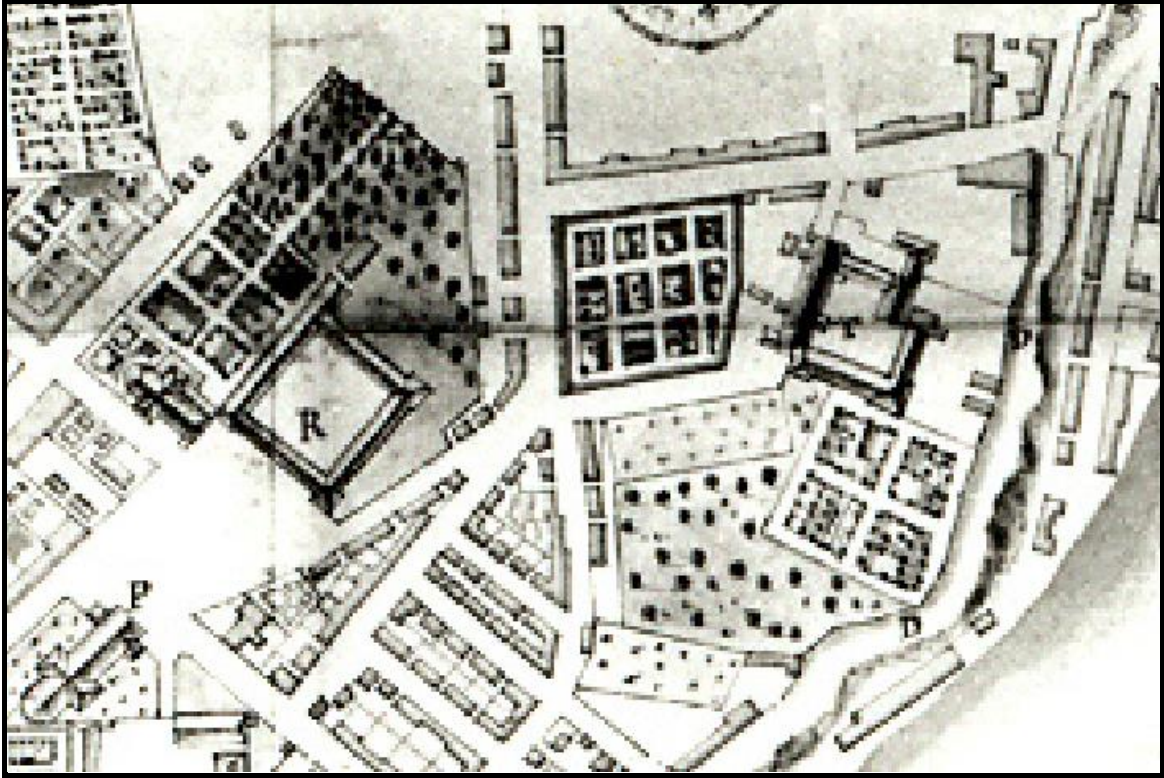


Figure 13 : Plan de Québec où l'on voit le plan quadrangulaire du deuxième collège des Jésuites, érigé en 1725 (Chaussegros de Léry, 1740, *Plan de la ville de Québec Capitale de la Nouvelle-France*, [Extrait], DAFCAOM3_03DFC0416AO-H).

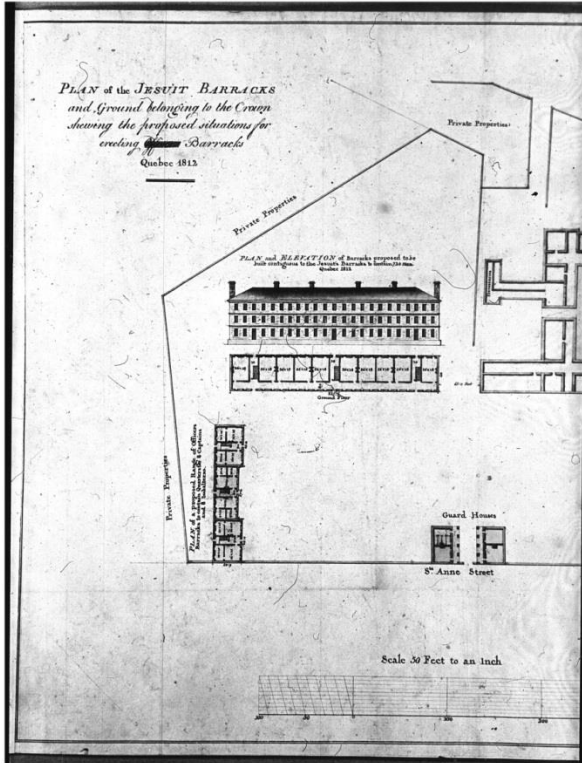


Figure 14 : Plan des casernes de l'armée britannique aménagées sur la propriété des Jésuites après la prise de Québec par les Anglais (BAC_MG11_CO42_vol146_fol.194_C ; BAC_MG11_CO42_vol146_fol.194_B).

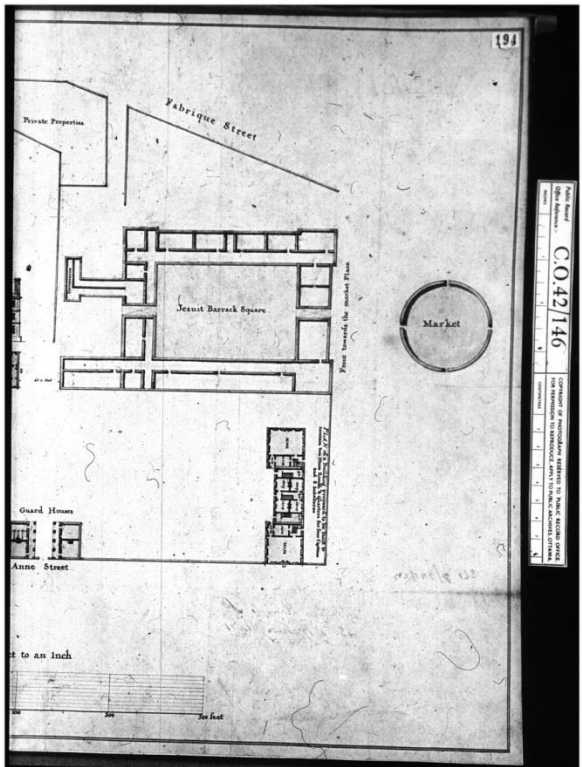




Figure 15 : Extrait de la maquette de Duberger, où l'on peut voir le collège des Jésuites et devant la basilique Notre-Dame, la halle de marché. À noter : les fondations de l'église de 1666 qui sont encore apparentes dans le tracé de la future rue des Jardins (Maquette de Duberger et By, 1806-1808).

